

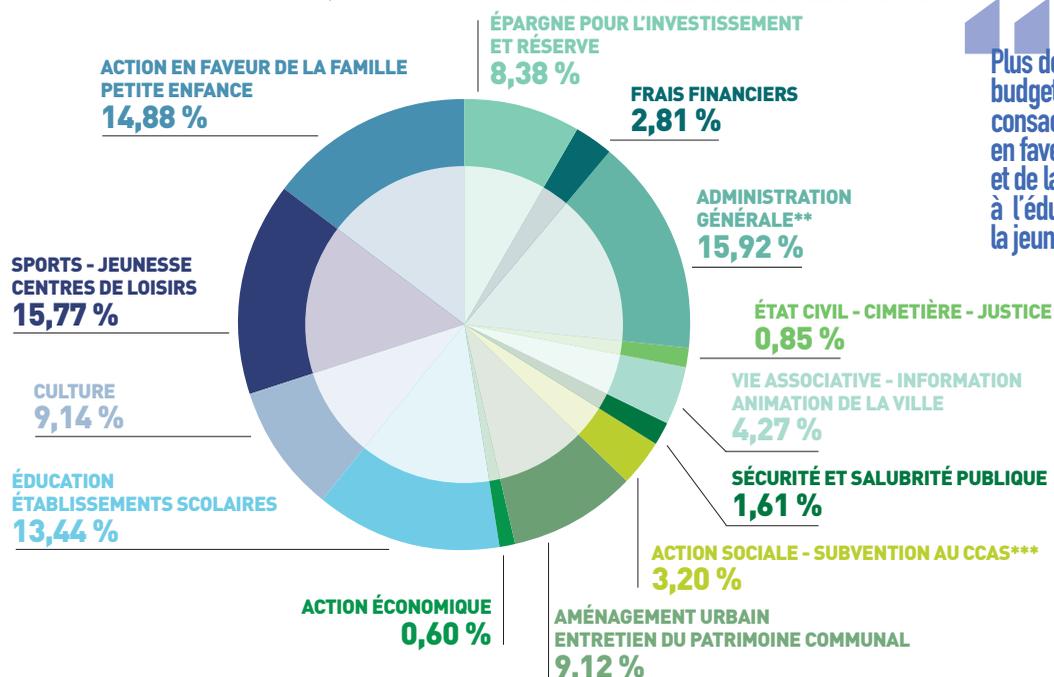
LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2009

« La priorité du budget de 2009 est d'écarter tout risque de déficit de fonctionnement et de restaurer la capacité d'autofinancement de la ville »

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors du conseil municipal du 12 mars dernier a été l'occasion de faire le point sur la situation économique de la collectivité et d'exposer la nécessité de restaurer les équilibres financiers de la ville pour assurer la pérennité des services à la population et la mise en œuvre des projets municipaux.

Le budget pour l'exercice 2009, adopté par le Conseil municipal le 27 mars dernier, traduit ces orientations conjuguant la maîtrise des charges de gestion courante, et des charges de personnel, et le maintien des prestations à la population, notamment dans les domaines de l'enfance, de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, comme en témoigne la répartition des dépenses de fonctionnement. Plus de la moitié du budget de fonctionnement de la ville est consacré à ces domaines.

À QUOI SERT VOTRE ARGENT ?



Plus de la moitié du budget de fonctionnement est consacrée à l'action en faveur des familles et de la petite enfance, à l'éducation, au sport à la jeunesse et à la culture.

CONTENIR LES CHARGES SANS DIMINUER LES PRESTATIONS

La révision générale des politiques municipales engagée en 2008 sera poursuivie en 2009. Elle vise à optimiser le fonctionnement des services tout en prenant en compte de la diversité des niveaux de revenus. Il s'agit de contenir les charges sans diminuer les prestations à la population. ■

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT INSCRITES AU BUDGET 2009: 24 862 563 €

Épargne pour investissement et réserve*	2084217
Frais financiers	698000
Administration générale**	3958151
État civil - Cimetière - Justice	211700
Vie associative - Information - Animation de la ville	1062416
Sécurité et salubrité publique	401501
Éducation - Établissements scolaires	3341771
Culture	2271997
Sports - Jeunesse - Centres de loisirs	3920019
Action sociale - Subvention au CCAS***	796304
Famille - Petite enfance	3700436
Aménagement urbain - Entretien du patrimoine communal	2266388
Action économique	149663
Total	24 862 563 €

*Virement (1 129 000 €), dotation aux amortissements (526 714 €), dépenses imprévues (428 503 €).

**Administration générale, frais assemblée locale, relations internationales, dotation Arc de Seine et autres charges de gestion.

***Le budget de fonctionnement du CCAS, avec la subvention d'équilibre versée par la Ville, s'élève au total à 1 600 000 € en 2009, budget équivalent à 2008.

LA MAÎTRISE DE DÉPENSES ENGAGÉE PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2008 A PORTÉ SES FRUITS

La clôture de la gestion 2008 se solde avec un résultat heureusement positif de 530 000 €. Ce résultat, qui n'est dû qu'à l'action de la nouvelle municipalité aurait été bien supérieur (environ 900 000 €) si la ville n'avait reçu la notification d'un jugement relatif à l'annulation d'un permis de construire illégal délivré en 2004 et la condamnant à indemniser les titulaires du permis. ■

POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES LES CHARGES DE PERSONNEL REPRÉSENTENT PRÈS DE 53% DU BUDGET SOIT UN PEU MOINS DE 13 K EUROS

	2006	2007	2008	2009
Montant en euros	12 118 977,54	12 232 415,15	12 906 652,66	12 998 484,00
% évolution/n-1		+ 1 %	+ 6 %	+ 1 %

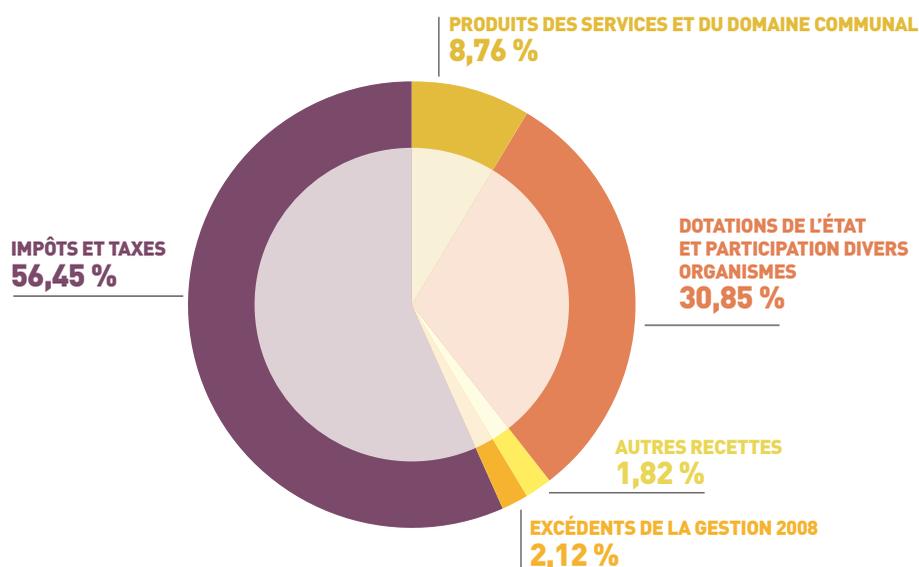
Évolution des charges de personnel.

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (HORS CCAS) SONT EN DIMINUTION POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 3 ANS

	2006	2007	2008	2009
Montant en euros	4 896 906,62	5 388 514,05	6 009 843,92	5 901 977,00
% évolution/n-1		+ 10%	+ 12%	- 2%

Évolution des charges à caractère général (hors CCAS).

LES RESSOURCES DE LA COMMUNE



Il est indispensable de dégager une épargne pour financer les investissements nécessaires au développement et à la bonne marche de la ville.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT INSCRITES AU BUDGET 2009 : 24 862 563 €

Produits des services et du domaine communal	2 178 496
Impôts et taxes	14 035 499
Dotations de l'État et participations divers organismes	7 669 302
Autres recettes	452 163
Excédent de la gestion 2008	527 103
Total	24 862 563 €

À CHAVILLE L'ESSENTIEL DES RESSOURCES PROVIENT DES TAXES ET DES IMPÔTS LOCAUX

« L'objectif du budget 2009 est de continuer à économiser sur les charges de gestion courantes et les frais de personnel tout en cherchant à optimiser

les recettes de façon à dégager une épargne. Il est indispensable de dégager une épargne pour financer les investissements nécessaires au développement et

à la bonne marche de la ville. À Chaville les ressources sont limitées. Elles proviennent essentiellement des impôts et taxes, du produit des services et des prestations de la ville, des dotations de l'État et de subventions diverses. Or, les tarifs payés par les familles et les usagers ne représentent que 8,76 % des ressources de la ville. D'autre part, compte tenu des risques sur le marché immobilier, il est prudent de réviser à la baisse les ressources fiscales provenant de la taxe additionnelle sur les droits de mutation. Il sera donc nécessaire de procéder progressivement à des cessions d'actifs fonciers. Pour contenir les effets du poids du remboursement de la dette qui est de 1 800 000 €, en 2009, il sera indispensable d'autre part, de recourir à un effort fiscal de la part des Chavillois. ■

POUR 2009, LE RECOURS À UNE AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ DE 15% S'IMPOSE

Pour résorber le poids de la dette et résoudre le déficit structurel dû à la dérive des dépenses au cours des dernières années il est malheureusement nécessaire de recourir à la fiscalité. Cette fiscalité locale comprend principalement les contributions directes pour 12 570 000 € de produit fiscal attendu. Il tient compte du niveau des bases prévisionnelles 2009 notifiées par les services fiscaux avec une

hausse des taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti de 15%. Les recettes comportent également une dotation de solidarité communautaire de 440 000 €, les droits de place au marché de 54 000 €, la taxe sur l'électricité de 260 000 €, et la taxe additionnelle sur les droits de mutation révisée à 700 000 € compte tenu de la situation du marché immobilier. ■

EN 2009 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SERONT ESSENTIELLEMENT CONSACRÉES À LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE ET AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Le montant des dépenses nouvelles d'investissement inscrites au budget 2009 est de 15 176 000 €. En 2009 la ville doit avant tout faire face aux obligations liées au remboursement du capital de la dette actuelle et au financement de la construction du nouveau groupe scolaire. Elle ne doit pas non plus négliger les travaux indispensables pour maintenir en bon état de fonctionnement les bâtiments communaux et améliorer le cadre de vie des habitants.

Le nouveau groupe scolaire, un investissement pluriannuel de 16 millions d'euros.

En 2009 la construction du nouveau groupe scolaire va mobiliser près de la moitié des dépenses réelles d'investissement de la ville. Globalement ce programme pluriannuel nécessitera un investissement total de 16 millions d'euros. ■

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2009

Remboursement des emprunts*	1 130 811
Équipements administratifs	1 636 318
Cimetière	17 200
Équipements associatifs	462 500
Équipement des services de sécurité	141 580
Équipements scolaires	6 697 770
Équipements culturels	790 810
Équipements sportifs et de loisirs	260 733
Équipements sociaux	58 000
Équipements petite enfance	265 811
Aide au logement	558 334
Réseaux - Espaces verts - Aménagement urbain	2 242 870
Équipements pour activité économique	4 000
Déficit de la gestion 2008	1 149 253
Total	15 176 760 €

*Non compris crédit revolving de 2,2 M€ inscrit en dépenses et en recettes.

RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR 2009

Épargne - Virements et dotations aux amortissements	1 655 714
Produits des cessions d'actifs communaux	2 837 400
Subventions	3 228 406
TVA et taxes d'urbanisme	2 784 028
Emprunts*	4 530 386
Autres recettes	140 826
Total	15 176 760 €

PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT POUR 2009

Construction du groupe scolaire :	6 029 000 €
Travaux de rénovation à Ferdinand Buisson :	534 900 €
Rénovation des bâtiments de l'Atrium :	569 000 €
Projet de transformation de la Maison Gérard en Maison des Associations :	460 000 €
Enfouissement des réseaux :	400 000 €
Acquisitions immobilières :	1 146 000 €